



Pour demander des interviews, veuillez contacter :

Anne-Marie Schryer-Roy, aschryer-roy@burness.com, Mobile/WhatsApp : +254727305525

Nancy Moss, nmoss@burness.com, Mobile/WhatsApp : +254729991028

SOUS EMBARGO JUSQU'AU JEUDI 10 NOVEMBRE 2022 À 0H01 GMT

Nouveau rapport : La déforestation dans le bassin du Congo a augmenté de 5 % en 2021, et la destruction de la deuxième plus grande forêt tropicale et du plus grand puits de carbone du monde met en péril les objectifs climatiques

Des efforts importants sont actuellement déployés par les gouvernements afin de lutter contre la déforestation dans la région, mais les dirigeants politiques du monde entier doivent intensifier leur soutien financier s'ils ne veulent pas se contenter d'une nouvelle série d'engagements creux

Charm El-Cheikh (10 novembre 2022) — Selon une nouvelle évaluation régionale publiée aujourd'hui par la Forest Declaration Assessment, la région du bassin du Congo, qui abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde et l'une des zones les plus riches en termes de biodiversité, a connu en 2021 une augmentation alarmante de la déforestation par rapport aux années précédentes.

Il y a un an, 145 gouvernements, dont les six pays forestiers du bassin du Congo, à savoir le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo (RDC), la Guinée équatoriale, le Gabon et la République du Congo, ont signé la Déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres, par laquelle ils s'engageaient à stopper et à inverser la déforestation d'ici 2030. Alors qu'il ne reste plus que huit ans pour atteindre cet objectif, les pays devront réduire la perte de forêts de 10 % chaque année à partir de 2021 par rapport à la période 2018-2020. De manière alarmante, le rapport publié aujourd'hui a révélé non seulement que la région dans son ensemble n'est pas sur la bonne voie pour atteindre cet objectif, mais que la déforestation a même augmenté de 5 %. Seuls deux des six pays du bassin du Congo, la République du Congo et le Gabon, sont en bonne voie pour atteindre les objectifs de 2030, ayant jusqu'à présent réalisé des réductions de 30 % et 28 % respectivement.

« La forêt du bassin du Congo est à la croisée des chemins », a déclaré le Dr Marion Ferrat, consultante senior chez Climate Focus et auteure principale du rapport. « La déforestation a été faible par rapport à d'autres régions tropicales, mais nous constatons une tendance à la hausse de la fragmentation et de la perte de forêts depuis 2020. Si cette tendance se poursuit, nous risquons de perdre la plus grande forêt encore intacte sous les tropiques, ainsi que sa valeur immense et irremplaçable pour la biodiversité, le climat et les populations. »

Sur la planète, une espèce sur cinq se trouve dans les forêts du bassin du Congo. Les forêts de la région contiennent également le plus important puits de carbone restant au monde sous les tropiques, capable d'éliminer 0,61 gigatonnes nettes d'équivalents de dioxyde de carbone (GtCO_{2e}) par an, soit près de six fois la capacité d'élimination des forêts du bassin amazonien sur seulement 60 % de cette superficie.

Les forêts du bassin du Congo sont une source de richesse socioculturelle, économique et écologique. Elles fournissent des moyens de subsistance aux 60 millions de personnes qui vivent dans ou à proximité des zones forestières, et elles nourrissent indirectement les 40 millions de personnes qui vivent dans les centres urbains situés à proximité. Près des deux tiers de la population de ces six pays vivent dans la



pauvreté. Il est urgent de mettre en œuvre un développement économique durable qui prenne dûment en considération les risques pour les forêts et qui valorise leurs contributions essentielles pour les générations actuelles et futures.

« Si les dirigeants du monde entier prennent au sérieux leurs engagements à mettre fin aux pertes de forêts, ils doivent intensifier leur soutien financier au bassin du Congo », a déclaré Lawrence Nsoyuni, PDG de Geospatial Technology Group. « Les promesses financières faites à Glasgow sont certes louables, mais elles ne couvriront qu'une fraction des investissements nécessaires afin d'assurer la protection de ces forêts inestimables et d'offrir aux populations un développement durable. Nous envisageons en réalité un investissement à hauteur de 100 milliards de dollars chaque année rien que pour le bassin du Congo, qui abrite la deuxième plus grande forêt du monde. »

L'évaluation régionale fait le point sur les efforts de protection des forêts dans le bassin du Congo et constitue la toute première approche régionale de l'évaluation mondiale entreprise par la [Forest Declaration Assessment](#), une initiative globale menée par la société civile afin d'évaluer les progrès collectifs accomplis vers la réalisation des objectifs forestiers mondiaux. L'évaluation régionale a été coordonnée par Climate Focus, avec les contributions de neuf partenaires régionaux de la société civile.

Les activités de subsistance des petits exploitants représentent le plus grand facteur de déforestation aujourd'hui, mais les activités industrielles constituent la plus grande menace en ouvrant à l'exploitation des forêts encore intactes.

L'intégrité des forêts a reculé dans les six pays du bassin du Congo, les réductions les plus importantes étant observées au Cameroun, en RDC et en Guinée équatoriale. Le manque de sécurité foncière pour les communautés forestières du bassin du Congo et le chevauchement des régimes d'utilisation des terres représentent les principaux facteurs sous-jacents de la perturbation des forêts. Entre 2015 et 2020, 11 % de la déforestation régionale (soit environ 650 000 ha) s'est produit dans des forêts qui ont d'abord été fragmentées avant de subir une conversion permanente.

L'agriculture de subsistance des petits exploitants dans les zones rurales constitue le principal moteur de la déforestation et de la dégradation des forêts dans le bassin du Congo. Elle s'accompagne également de la construction de routes et d'implantations humaines qui accélèrent le défrichement des terres. Les activités industrielles, telles que l'exploitation minière, l'exploitation forestière et l'agriculture commerciale, représentent la plus grande menace pour les forêts éloignées et intactes disposant d'importants potentiels de séquestration du carbone. Elles ouvrent également des zones auparavant inaccessibles à d'autres activités à petite échelle.

« La lutte contre la perte de forêts causée par les défrichements réalisés par les petits exploitants nécessite des mesures politiques différentes de celles qui sont mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la déforestation induite par l'industrie », a déclaré Marie Tamoifo Nkom, coordinatrice sous-régionale du REJEFAC. « Les gouvernements, les communautés locales et la société civile de la région doivent être soutenus afin de garantir un développement économique qui s'effectue pendant que les forêts sont gérées et protégées de manière durable. »

Les gouvernements, les mouvements de base et la société civile prennent des mesures pour protéger les forêts, mais des investissements importants sont nécessaires.



Les systèmes coloniaux de gouvernance foncière, qui sont restés en place après l’accession à l’indépendance des nations d’Afrique centrale, ont ignoré les droits coutumiers des peuples autochtones et des populations locales sur les terres qu’ils avaient occupées pendant des siècles en harmonie avec les écosystèmes forestiers. Plusieurs gouvernements ont pris des mesures importantes afin de remédier à ces inégalités. La RDC et la République du Congo, par exemple, ont établi des politiques et des lois de référence qui reconnaissent et protègent les droits des peuples autochtones et des communautés locales. Les lois forestières communautaires qui sont en place au Cameroun, au Gabon, en République du Congo et en RDC donnent aux communautés des droits et des bases juridiques pour la gestion de leurs forêts.

Cependant, même avec des stratégies d’utilisation des terres en place, il existe toujours un chevauchement entre les concessions économiques, les paysages forestiers critiques encore intacts et les terres forestières communautaires. Ces conflits peuvent entraîner la dégradation et le déplacement des écosystèmes. Une amélioration continue de la gestion de l’utilisation des terres est nécessaire afin d’apporter plus de cohérence à ces cadres de gestion des terres.

Notamment, les pays du bassin du Congo ont été engagés dans le processus REDD+ – l’initiative de conservation des Nations Unies qui a été élaborée dans le but d’inclure les communautés forestières dans le travail et le financement – depuis sa création. Mais alors que pour les pays participants ce processus nécessite des capacités importantes, les pays et les communautés locales n’ont reçu jusqu’à présent qu’un financement minimal. Les incitations mises en place par le biais de REDD+ ont été insuffisantes pour résoudre des conflits profondément enracinés autour de l’utilisation des terres, ou pour rivaliser avec des demandes de terres plus lucratives.

« Les besoins de développement de cette région sont profonds, mais la question est de savoir si les projets de développement à grande échelle et les activités extractives apportent des avantages aux communautés locales qui en ont le plus besoin », a ajouté Marie Tamoifo Nkom.

Une gestion forestière renforcée au niveau local constitue la meilleure approche pour lutter contre la pauvreté et la déforestation. Cela nécessite un renforcement des capacités et des ressources accrues pour les comités de foresterie communautaire, une clarification et une sécurité renforcée des droits fonciers, ainsi que des politiques d’aménagement et de mise en œuvre du territoire qui impliquent les communautés concernées dans les prises de décision en matière d’utilisation des terres. Des lois et des plans d’utilisation des terres sont en place ou en cours d’élaboration afin de guider et de réglementer l’utilisation des terres et de limiter la perte de forêts dans le bassin du Congo. Ces mesures représentent un pas en avant important, mais leur impact réel sur la déforestation et la dégradation des forêts dépendra de leur mise en œuvre, de leur application et de leur suivi.

Cependant, la promulgation de lois et de politiques ne garantit pas leur mise en œuvre sur le terrain – et cette mise en œuvre exige un financement adéquat, lequel ne s’est pas encore concrétisé à l’échelle nécessaire.

Le financement international est insuffisant pour assurer l’efficacité de la mise en œuvre de ces systèmes juridiques et de leur mise en application. Lors de la COP26 en 2021, un groupe de 12 pays donateurs et le Bezos Earth Fund se sont engagés à verser 1,5 milliard de dollars dans le cadre de la Déclaration conjointe des donateurs pour le bassin du Congo, ce qui devait permettre la distribution de ces fonds aux six pays concernés entre 2021 et 2025. Or, un an plus tard, on ne sait toujours pas si ce financement vient s’ajouter



ou non aux financements précédents alloués à la région, qui sont les bénéficiaires de ces fonds, et quelle part de ces financements a déjà été décaissée. Comme dans d'autres régions tropicales, le manque de financement des communautés forestières et des organisations de base représente une autre lacune de la région qu'il conviendra de combler.

« Les pays donateurs, le secteur privé et les actions philanthropiques doivent œuvrer de concert afin d'assurer la longévité de ces forêts et leur survie pour les générations futures », a déclaré François Makoloh, directeur exécutif d'ACB-ONG. « Les gouvernements et les organisations de base de la région ne peuvent fournir à eux seuls les investissements et les ressources nécessaires afin de renforcer la gouvernance forestière, d'améliorer l'application de la loi, et de sécuriser et protéger les droits fonciers des communautés locales. Il est également important d'assurer une forte implication des femmes et des peuples autochtones dans la mise en œuvre des différents programmes de protection des écosystèmes forestiers dans la région du Bassin du Congo. Le monde doit prendre conscience que les menaces qui pèsent sur le Bassin du Congo nous menacent tous. »

« L'harmonisation des objectifs forestiers et du développement économique ne signifie pas que la totalité de la déforestation peut être stoppée, mais cela exige de valoriser et de prendre en considération les services des forêts pour les générations actuelles et futures de la région », a déclaré le Dr Ferrat.

###

La **Forest Declaration Assessment** est un processus continu et collaboratif réalisé collectivement par des organisations de la société civile et des chercheurs, connus sous le nom de partenaires d'évaluation de la Forest Declaration Assessment. Anciennement connue sous le nom de « NYDF Progress Assessment », la Forest Declaration Assessment publie depuis 2015 des mises à jour annuelles sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs forestiers mondiaux. Tous les résultats de l'évaluation sont soumis à un processus rigoureux d'examen par les pairs mené par des experts du monde entier. La Forest Declaration Assessment est coordonnée par Climate Focus. Pour en savoir davantage sur la Forest Declaration Assessment, veuillez visiter son site à l'adresse suivante : www.forestdeclaration.org/about/assessment.

Climate Focus est une société de conseil internationale qui s'engage en faveur du développement de politiques et de projets qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre, augmentent les puits de carbone et nous aident à nous adapter aux conséquences du changement climatique. <https://climatefocus.com/>